



## Campagne d'inscription à la formation pour devenir formateur aux Premiers Secours Civiques - FFO PSC1 2023-2024

### Information sur les modalités de candidature relative à la Campagne d'inscription à la formation pour devenir formateur aux Premiers Secours Civiques - FFO PSC1- 2023-2024

#### École Académique de la Formation Continue - EAFC

Affaire suivie par :

Chrystelle Roucher

Tél : 01 57 02 67 82

Mél : [chrystelle.roucher@ac-creteil.fr](mailto:chrystelle.roucher@ac-creteil.fr)

Cécile Desobeau CADS

Tél : 01 57026836 / 06 13 77 58 72

Mél : [pscqs@ac-creteil.fr](mailto:pscqs@ac-creteil.fr)

*Texte adressé au chefs d'établissement et à l'ensemble des personnels.*

*Annexe :*

*- Annexe 1 : « BA PSC Annexe Descriptif de la formation FFO PSC et des modalités d'inscription »*

La campagne d'inscription des candidatures à la formation pour devenir formateur aux Premiers Secours Civiques - FFO PSC1- 2023-2024 se déroulera selon le calendrier suivant :

<b>FFO PSC 2023-2024</b>	<b>Campagne d'inscription</b>
Ouverture de la campagne	01/06/2023
Date limite de dépôt du dossier	25/09/2023

Le descriptif et les modalités d'inscription de cette formation FFO PSC, sont accessibles en [annexe 1](#).

**Cette formation impose une présence obligatoire à toutes les journées de formation, pour permettre la validation de la certification de formateur PSC.**

Les personnels intéressés par cette formation procèderont au dépôt de leur dossier complet de candidature à partir du lien suivant jusqu'au 25 septembre 2023 au soir :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ffopsc>

Je vous remercie de votre intérêt.

Directrice de l'EAFC  
Marie-Laure De Bue

